

Au Collège des Bourgmestre et Echevins



Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 7 décembre 2022 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal :

Acte de vente du 7 décembre 2022 par devant Maître Léonie GRETHEN entre la Ville et les époux M.Mme Miomir VUJOVIC-RAMCILOVIC

Acte de vente par devant Maître Léonie GRETHEN par lequel la Ville vend une maison sise 16, rue Ada Lovelace à L-4211 Esch-sur-Alzette inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch/Nord, au lieu-dit « rue Ada Lovelace », n°2856/17712, d'une contenance de 2 ares 92 centiares.

Cette vente se fait suivant une procédure de soumission cachetée pour le prix de 1.253.000,00.- EUR.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Lucien Malano
Ingénieur-Directeur